

SOURCES

- 1) C. R. de la séance de la Chambre du 8. 11. 1887.
- 2) Autobiographie, p. 403.
- 3) C. R. de la session 1887-88, p. 8.
- 4) A. COLLART, Sturm um Luxbgs. Thron, 1959, p. 279.
- 5) C. R. de la séance du 8. 5. 1868, p. 31.
- 6) Un Ami de la Liberté (Emile SERVAIS), Interpellation Servais et réponse Eyschen, 1890, p. 3.
- 7) C. R. de la session 1889/90, p. 898.
- 8) Idem p. 965.
- 9) Idem, p. 991.
- 10) Idem, p. 994.
- 11) Idem, p. 996.
- 12) Idem, pp. 1001, 1005.
- 13) «Réforme» et «Paris» du 25. 2. 1890, cités par J. v. d. ELTZ, (T. Kellen) in: Aus Luxbgs. Vergangenheit, 1891, p. 81.
- 14) C. R. de la séance du 21. 6. 1907, p. 2314.
- 15) J. MERSCH, Le Dr M. Welter et son Journal, B. N. fasc. XIV, p. 317.
- 16) P. WEBER, Gesch. des Luxbg. Landes, 1939, p. 275.
- 17) Ch. L. HAMMES, Le Gouv. du G.-D. in: Livre jubilaire du Conseil d'Etat, 1957, p. 482.
- 18) L. METZLER, In Memoriam P. Eyschen, B. N. fasc. V, p. 189 s.

L'ECRIVAIN

Après avoir publié différentes études dans l'organe de la Société archéologique — à partir de 1868 Section historique de l'Institut grand-ducal — Emmanuel Servais fut nommé le 22. 10. 1862 membre correspondant et le 27. 1. 1865 membre effectif de cette société savante.

Nous faisons suivre les titres de ces études parues dans les «Publications»:

Etude sur la dictature à Rome. Extrait des Etudes sur les Institutions Romaines (P. S. H. t. XVII, 1862, 10 pages).

Etudes sur la censure de Rome jusqu'au temps des Gracques. Second Extrait des Etudes sur les I. R. (P. S. H. t. XVIII, 1863, 20 pages.)

De la justice criminelle à Rome depuis le commencement de la République jusqu'à l'établissement de la première commission permanente. (P. S. H. t. XIX, 1864, 26 pages)

Les lois agraires à Rome jusqu'au temps des Gracques. 4ème Extrait des Etudes sur les I. R. (P.S.H. t. XXI, 1866, 27p.)